



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Qualité de l'air dans les écoles et rapport du vérificateur général

Un rapport accablant qui doit amener des correctifs immédiats pour la FAE

Montréal, le 30 novembre 2012 – La Fédération autonome de l'enseignement demande au gouvernement de prendre des mesures radicales pour corriger la situation d'insalubrité qui prévaut dans plusieurs écoles. À la veille du dépôt des crédits budgétaires, il devient urgent de prévoir les sommes nécessaires pour apporter le plus rapidement possible les correctifs.

Une situation inadmissible

La FAE juge inadmissible qu'on n'ait pas pris plus au sérieux les problèmes associés à la mauvaise qualité de l'air que respirent nos élèves et l'ensemble du personnel en éducation. Ceux-ci se retrouvent au quotidien dans des bâtiments négligés depuis trop longtemps. Il y a une obligation de résultats pour le gouvernement d'éliminer les risques à la santé qui prévalent dans les établissements scolaires. Dans son rapport, le vérificateur général du Québec par intérim, Michel Samson, en évoquant la situation vécue dans plusieurs écoles, exprime clairement que « l'encadrement et la surveillance de la qualité de l'air intérieur exercés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne sont pas adéquats ».

« C'est une situation qui non seulement est très préoccupante, mais carrément inacceptable. Des toitures qui coulent, des taux élevés d'humidité, un air vicié par les moisissures, ce ne sont pas là des conditions propices au maintien de la santé des occupants d'une école, ni à celles qui doivent favoriser la réussite scolaire. On paie très cher le prix de l'objectif de l'atteinte du déficit zéro imposé par le gouvernement Bouchard et repris par les gouvernements successifs qui ont comprimé, toujours davantage, les budgets dévolus au réseau scolaire. Cela a amené les commissions scolaires à sabrer dans ce qui leur semblait moins essentiel, c'est-à-dire l'entretien des bâtiments et même à réduire parfois l'entretien ménager. À Montréal, où le parc immobilier est très âgé, il faut un plan de redressement, car l'état de nombreuses écoles est alarmant. Il est inconcevable que l'on doive se battre en 2012 pour défendre des conditions aussi fondamentales que celles associées à un milieu de travail et d'apprentissage qui respectent les normes de santé » a déclaré Pierre St-Germain, président de la FAE.

Négligence et conséquences désastreuses

Les problèmes de qualité de l'air intérieur en milieu scolaire peuvent avoir de graves conséquences, évoquées d'ailleurs par le vérificateur général, notamment :

- une difficulté à se concentrer;
- une aggravation de l'asthme et d'autres maladies respiratoires;
- une fermeture d'établissement avec transfert des occupants.

En septembre 2005, l'actuel ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, alors journaliste, faisait état, dans une série de reportages, de l'air malsain respiré dans les écoles du Québec. Dans l'un d'entre eux, diffusé le 12 septembre 2005, il mentionnait qu'« à la Commission scolaire de Montréal, le déficit d'entretien était de 146 M\$ en 2004 et il augmente de 10 M\$ par année » et relatait alors l'inquiétude et la préoccupation des professionnels de la santé à l'égard de cette situation. Rien depuis pour corriger adéquatement ces problèmes.

« Cet état de fait n'a donc cessé de se détériorer et on ose espérer qu'il y a au moins un ministre qui y est sensible et qui interviendra auprès de sa collègue de l'Éducation pour corriger le tir. Car si la ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, estime que ce n'est pas la catastrophe, préparant le terrain pour ne pas investir davantage, on lui dira, nous, au contraire, que c'est l'horreur. Il est scandaleux de constater que l'on peine à trouver de l'argent pour l'entretien des écoles publiques, alors que l'on continue de subventionner les écoles privées qui disposent d'édifices en meilleur état. Est-ce à dire qu'au Québec, en plus de sélectionner les élèves qui formeront leurs classes, les écoles privées forment aussi une classe privilégiée, celles ayant droit à un environnement sain contrairement aux écoles publiques? Le temps est venu de faire le ménage en accordant les fonds nécessaires pour l'entretien des immeubles du réseau scolaire public, une part de cet argent se retrouve dans le financement public des écoles privées. Des sommes qui pourront être récupérées et investies dans le réseau public qui en a grand besoin » de conclure M. St-Germain.

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Armand Dubois, conseiller au Service des communications
514 666-7763, poste 296 - bureau
514 910-1754 - cellulaire